

**Commission de Suivi de Site (CSS)
GEOSEL et GEOMETHANE
commune de Manosque
réunion du 24 octobre 2023
- Compte-Rendu -**

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 6 JUILLET 2023

COLLEGE « ADMINISTRATIONS »

| | | |
|----------------------|--------------|----------|
| DEMIGUEL Marie-Paule | SOUS-PREFETE | Présente |
| BRUNAUX Antoine | DREAL | Présent |
| LEBRUN Claude | DDT | Présent |
| GALLY Angel | SIDPC | Présent |
| POINCHEVAL Guillaume | ARS | Présent |
| | DDCSPP | |

COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »

| | | |
|-----------------------|--|---------|
| GALTIER Camille | CONSEILLER DEPARTEMENTAL | |
| FREUDENREICH Jean-Luc | MAIRIE DE DAUPHIN | Présent |
| JAYET Maurice | MAIRIE DE MANOSQUE | Présent |
| BAGUR Jean-Pierre | MAIRIE DE SAINT-MAIME | Présent |
| DELRIEU Stéphane | MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LES-EAUX ² | |
| LAUGA André | MAIRIE DE VILLEMUS | |
| RIPOLL Antoine | MAIRIE DE VOLX | Présent |

COLLEGE « EXPLOITANTS »

| | | |
|------------------|------------|---------|
| CHABOT Philippe | GEOSEL | |
| BUISSON Daniel | GEOSEL | Présent |
| DECOTENIE Xavier | GEOSEL | |
| DELAMARE Fabrice | GEOMETHANE | |
| ROUSSE Romain | GEOMETHANE | |
| NOE Jean-Michel | GEOMETHANE | Présent |

COLLEGE « SALARIES »

| | | |
|-------------------|------------|----------|
| KAIM Fabien | GEOSEL | |
| GIUSTI Isabelle | GEOSEL | |
| BINET Matthieu | GEOSEL | Présent |
| GUILLOIN Laurence | GEOMETHANE | Présente |
| DORUS Cédric | GEOMETHANE | |
| CRESP Sébastien | GEOMETHANE | |

COLLEGE « RIVERAINS »

| | | |
|------------------|----------------------------------|----------|
| SALICIS Benjamin | Commune de Saint-Martin-les-Eaux | Présent |
| FONTAINE Théo | Commune de Volx | Présent |
| TRAT Michèle | AEPI | Présente |
| BROCHIER Janine | FNE | Présente |
| AUDIBERT Marie | Commune de Dauphin | Présente |
| GANDOLFO Jean | Commune de Manosque | Présent |

PERSONNES QUALIFIEES

| | | |
|------------------------|--------|----------|
| POURTAIN Eric | CYPRES | Présent |
| TREGLIA Mélanie | CYPRES | Présente |
| EYMARD Hervé | SDIS | Présent |
| MULLER Fabien | SDIS | |
| PETETIN Lilian | DASEN | Présente |
| COSMA Claudine | DASEN | Présente |

Autres Présents non désignés

COLLEGE « EXPLOITANTS »

| | | |
|-----------------------------|------------|----------|
| OSTAPOFF Flore | GEOSEL | Présente |
| KODJABACHIAN Grégory | GEOMETHANE | Présent |

COLLEGE « RIVERAINS »

| | | |
|-------------------------|------|----------|
| BIDAUD Geneviève | AEPI | Présente |
|-------------------------|------|----------|

QUORUM

Membres : 31

Quorum : 16

Majorité : 21

NOMBRE DE PRESENTS ET REPRESENTES

| | | |
|--|--|----------------|
| COLLEGE ÉTAT : | 5 PRESENTS - 0 POUVOIRS / 6 MEMBRES | 35 VOIX |
| COLLEGE COLLECTIVITES : | 4 PRESENTS - 0 POUVOIR / 7 MEMBRES | 24 VOIX |
| COLLEGE EXPLOITANT : | 2 PRESENT - 0 POUVOIR / 6 MEMBRES | 14 VOIX |
| COLLEGE SALARIES : | 2 PRESENT - 0 POUVOIR / 6 MEMBRES | 14 VOIX |
| COLLEGE RIVERAINS / ASSO PROTECTION ENV : | 6 PRESENTS - 0 POUVOIR / 6 MEMBRES | 42 VOIX |

TOTAL : 19 PRESENTS - 0 REPRESENTES = 19 MEMBRES (SOIT 129 VOIX) / 31 MEMBRES (210 VOIX).

La Commission de Suivi de Site peut délibérer valablement.

La réunion débute à 14h07

L'accueil et l'introduction sont réalisés par Madame DEMIGUEL- Sous-Préfète de Forcalquier.
Un tour de table est réalisé, les différents collègues sont présentés.

Il n'y a pas eu de CSS depuis 2019 du fait du COVID notamment, puis des élections municipales de 2020 et d'autres problèmes organisationnels inhérents aux différents acteurs de la CSS qui ont empêché de tenir cette CSS dans les temps. Madame la Sous-Préfète assure que les prochaines CSS seront tenues annuellement.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 12 DECEMBRE 2019

Un vote est demandé par le Président de la CSS pour l'adoption du compte-rendu de la réunion de la CSS du 12 décembre 2019 ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Résolution :

La Commission adopte le compte-rendu la réunion de la CSS du 12 décembre 2019.

CONTRE : 0**ABSTENTION : 0****POUR : 129**

DESIGNATION DES MEMBRES DU NOUVEAU BUREAU

Dans le cadre du renouvellement de la composition de la CSS il est demandé aux participants de désigner un membre par collègue :

Sont désignés pour constituer le bureau de la commission de suivi de site :

| | | |
|------------------------|---|-------------------------------|
| Administrations | : | DREAL (M. BRUNAUX) |
| Collectivité | : | M. JAYET (Mairie de Manosque) |
| Exploitant | : | M. KODJABACHIAN (Géométhane) |
| Salariés | : | Mme GUILLON |
| Riverains/Associations | : | Mme BROCHIER (FNE) |

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 129

Il est ensuite demandé aux participants de désigner le Président de la CSS :

Résolution :

M. JAYET est désigné Président de la CSS.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 129

BILANS ANNUELS DE LA SOCIETE GEOSEL - FAITS MARQUANTS

M. BINET présente un diaporama (en annexe).

Quelques explications :

Diapo 3 : Notre activité s'exerce en étroite concertation avec le parc du Luberon avec qui nous avons une convention.

Diapo 7 : Nos équipements nous permettent de détecter la présence de gaz en cas de fuite et de déclencher une série d'actions automatiques qui isolent le process. Plusieurs manœuvres sont réalisées par an dont un exercice POI.

Diapo 10 : Les têtes de puit sont les seules installations visibles depuis l'extérieur.

Elles permettent de connecter l'hydrocarbure et la saumure, laquelle sera ensuite injectée dans les cavités et déstockée.

Diapo 12 : Nous avons deux étangs sur le site qui nous permettent de stocker la saumure.

Diapo 17 : Notre charte environnementale est signée par tous nos sous-traitants.

Concernant la faune, nous pouvons retrouver des sangliers, des chevreuils ainsi que des loups sur le site

Diapo 19 : Notre seuil est de 30 tonnes de COV par an. La majorité des COV émis proviennent des bacs de contaminants. Des travaux sont en cours sur ces bacs. Par le passé ils étaient sujets à la dilatation thermique à cause de leur couleur (vert sombre), pour corriger cela nous allons les repeindre en fin d'année dans une teinte claire.

Monsieur Brunaux : Les émissions de COV sur ce site sont de 9 tonnes. Le site n'est pas considéré comme un gros émetteur de COV considérant les échelles évoquées. Toutefois, cela n'exonère pas l'exploitant d'une démarche de suivi et d'évaluation des réductions possibles.

Diapo 24 : La connexion des deux pipes d'eau a permis de moderniser et fiabiliser le réseau incendie.

Diapo 31 : Le scénario de l'exercice POI de cette année portera sur un bac de contaminant.

Monsieur Pourtain : L'étude de dangers a été révisée dans son intégralité ?

Monsieur Brunaux : Oui, cette fois-ci elle a été révisée intégralement et les prochaines révisions porteront sur la gestion des écarts en accord avec la réglementation applicable et ses guides applicatifs (notice de réexamen avec raisonnement par écart).

BILANS ANNUELS DE LA SOCIETE GEOMETHANE - FAITS MARQUANTS

M. KODJABACHIAN présente un diaporama (en annexe).

Quelques explications :

Diapo 4 : L'ombrière photovoltaïque sera mise en place dans les mois à venir.

Diapo 7 : Nos cavités sont de la même forme et approximativement du même volume que les cavités de Géosel. Nos deux compresseurs ont été remplacés par un compresseur électrique.

Diapo 10 : Dès que nous recevons une réclamation nous activons notre système de tracing et des actions sont mises en place. La cause des odeurs peut être diverse, il s'agit fréquemment d'événements de purge sur des équipements.

Diapo 11 : Un exercice d'évacuation des locaux sera réalisé avant la fin de l'année.

Diapo 12 : Le nombre de situations dangereuses recensées a augmenté car nous avons mis en place un système afin de pouvoir déclarer chaque situation potentiellement dangereuse.

Diapo 15 : Concernant le repérage des fuites, deux canalisations dont une de diamètre de 750 mm ont été analysées. Nous n'avons pas encore le rapport complet de ces analyses mais les installations paraissent être en très bon état.

Questions :

Madame Bidaud : Utilisez-vous également de la saumure comme le fait Geosel ?

Monsieur Kodjabachian : Du fait du stockage de gaz, lorsque nous soutirons la pression résiduelle est maintenue à 60 bars et nous n'utilisons donc pas de saumure.

Monsieur Gandolfo : Si je comprends bien il vous reste 15 fuites à réparer ?

Monsieur Kodjabachian : C'est exact. Tout n'est pas faisable dans l'immédiat car les réparations doivent être compatibles avec notre planning d'exploitation. Il s'agit de fuites sur le réseau air comprimé du site.

Monsieur Gandolfo : Concernant les détections de fuites il s'agit de mesures réalisées directement sur place par des agents équipés de détecteurs ?

Monsieur Kodjabachian : Oui.

Monsieur Noé : Il est important de préciser que les 15 fuites restant à réparer sont des fuites minimales sans incidence sur le bon fonctionnement et la sécurité de l'exploitation.

BILAN DES INSPECTIONS REALISEES PAR LA DREAL

M. Brunaux présente un diaporama (en annexe).

Diapo 3 : Un accident majeur de rejet de méthane s'est produit chez Géométhane. Le caractère majeur est issu d'une grille de critères fixés par une directive européenne. Le caractère majeur n'implique pas nécessairement un impact majeur sur l'environnement. En particulier dans ce cas d'espèce, le caractère majeur découle de la quantité de méthane relâchée par rapport au seuil SEVESO de la substance.

Jusqu'à présent les rejets de méthane étaient peu réglementés car l'impact sanitaire de ce gaz est faible, cependant nous avons constaté que les rejets étaient importants ce qui est problématique pour le climat. Nous allons donc travailler sur de nouvelles limites à imposer à l'exploitant concernant ses rejets de méthane (canalisés, diffus et fugitifs) pour arriver à une valeur acceptable. La première partie de ce travail consiste pour l'exploitant à réaliser des mesures et récolter des données. L'exploitant se montre coopératif sur ce projet.

Diapo 4 : Nous travaillons actuellement à produire des arrêtés d'exploitation simplifiés et regroupant l'ensemble des prescriptions pour chacun des deux sites.

Diapo 6 : Les contrôles inopinés nous permettent de réaliser des contrôles supplémentaires afin de vérifier qu'il n'y a pas d'écarts avec ce que l'exploitant mesure.

Madame Audibert : Nous n'avons toujours pas de réponse concernant la pollution de l'Ausset en 2018, qu'en est-il ?

Monsieur Pourtain : Ni Géosel ni Géométhane n'en étaient à l'origine et la pollution n'a jamais été avérée, la réunion qui était prévue à ce sujet avait été annulée à cause du COVID.

Diapo 7 : Le rejet de méthane de 2022 est qualifié d'accident majeur au vu des quantités stockées. Concernant la fuite de Bisulfite les actions correctives ont consisté au curage des sols à la réparation de fuites, à l'amélioration du suivi des quantités dans le bac et à l'amélioration du suivi des fuites.

Monsieur Pourtain : A quoi cet incident correspond-il en termes de gravité/perception ?

Monsieur Brunaux : Je ne connais pas la cotation exacte de cet incident mais il se situe autour de G2/P0. Cet incident a fait l'objet d'une enquête du bureau d'enquêtes et d'analyses sur les risques industriels (BEA-RI)

Madame Bidaud : Comment s'aperçoit-on qu'il y a une fuite ?

Monsieur Brunaux : C'est l'exploitant qui détecte et mesure les fuites. Une supervision permanente est réalisée sur l'ensemble des systèmes.

Monsieur Kodjabachian : A noter que nous transportons du gaz odorisé dans nos canalisations, c'est une particularité française.

PRESENTATION DE LA MISE A JOUR DU PPI ET DES EXERCICES PAR LE SIDPC 04

M. GALLY présente un diaporama (en annexe).

Diapo 3 : La dernière mise à jour du PPI date de 2014, le début de la nouvelle mise à jour remonte à 2019 et a été finalisée cet été. La chaîne de secours hospitalière a notamment été modifiée.

Madame Trat : Pour quelle raison le périmètre PPI a diminué ?

Monsieur Brunaux : En règle générale, une diminution du périmètre PPI est liée à une évolution (à la baisse) des phénomènes dangereux évalués dans l'étude de dangers de l'exploitant.

Monsieur Pourtain : Dans le cadre du PPRT nous avons d'importantes mesures de maîtrises des risques ont été mises en place. Les scénarios d'accidents ont donc été modifiés, avec un périmètre global revu à la baisse.

Madame Ostapoff : Le PPI a été mis en cohérence avec le PPRT pour faciliter sa lisibilité par les secours.

Monsieur Pourtain : Seule la partie Nord du périmètre est restée inchangée.

Diapo 5 : Monsieur Pourtain : Un nouveau périmètre PPI signifie qu'une nouvelle campagne d'information du public doit être effectuée. Nous nous apprêtons à lancer cette campagne qui devrait être prête en début d'année prochaine.

Diapo 8 : Lors du prochain exercice PPI il n'y aura pas de jeu de terrain en dehors du bouclage routier.

Madame Audibert : Ou en sommes-nous pour les sirènes ?

Monsieur Pourtain : Nous avons réalisé un test d'audibilité en juin. Notre doctrine actuelle est la superposition des outils. Cela peut être compliqué pour les exploitants d'installer une sirène audible dans tous les périmètre PPI.

Madame Audibert : Il faudrait que les sirènes municipales soient effectives.

Madame la Sous-Préfète : Il faut utiliser tous les moyens disponibles pour l'alerte et il revient aux communes de transmettre l'alerte aux riverains. Les différents moyens doivent permettre d'alerter l'ensemble de la population, les sirènes seules ne peuvent et ne doivent pas tenir ce rôle.

AVANCEMENT DU PROJET HYGREEN

M. NOE présente un diaporama (suite du diaporama Géométhane en annexe)

Diapo 17 : Dans le cadre de ce projet il est prévu de produire de d'énergie renouvelable sur le territoire et la fabrication d'hydrogène sera possible grâce à l'électricité produite par le photovoltaïque. Ce projet permettra de décarboner le bassin de Marseille-Fos.

Diapo 19 : Nous allons essayer de faire démarrer le projet le plus vite possible. Le rôle de Géométhane dans ce projet sera de stocker de d'hydrogène.

Nous allons adapter l'approvisionnement et donner de la flexibilité au réseau avec des électrolyseurs. L'avantage de notre site est que nous avons déjà deux cavités disponibles pour le stockage d'hydrogène. Le surplus d'hydrogène sera livré dans la vallée de la chimie à Lyon. Le projet pourrait même à terme prendre une envergure internationale.

Monsieur Pourtain : Avez-vous pu tester le pilotage d'Hygreen ?

Monsieur Noé : Nous sommes en train de faire une étude de faisabilité. Nous essaierons en fin d'année de faire une petite injection d'hydrogène dans une cavité.

Madame Brochier : Où se trouveront les électrolyseurs ?

Monsieur Noé : Un petit électrolyseur se trouvera sur le site et nous cherchons actuellement un deuxième site pour y mettre un électrolyseur plus gros.

Monsieur Gandolfo : Quelle sera la taille de la zone de panneaux solaires ?

Monsieur Noé : 300 hectares sont passés en appel à projet.

Madame la Sous-Préfète : La surface et la localisation exacte est en concertation.

Monsieur Gandolfo : Les structures de transport seront les mêmes que pour le méthane ?

Monsieur Noé : Oui mais il est difficile de convertir les canalisations existantes rapidement, il en effet nécessaire de changer certaines parties spécifiques.

Madame Trati : Les accidents sont plus probables et plus dangereux avec l'hydrogène qu'avec le méthane.

Monsieur Noé : Non, ce n'est pas plus dangereux car l'hydrogène est très volatil, il ne s'épand pas au niveau du sol.

Madame Trati : Le stockage d'hydrogène pose plus de problèmes que le gaz naturel, c'est beaucoup plus inflammable et explosif. Il faut 100 fois moins d'hydrogène pour générer un incendie. De plus il y aura potentiellement d'avantage de problèmes de fuites au niveau des cavités car l'hydrogène sera stocké sous haute pression et nous savons comment la structure des cavités va le supporter, de plus nous sommes dans une zone sismique. Il y a peu de retours d'expérience à ce sujet. De plus les quantités ne vont pas rester constantes. Cela représente un énorme danger.

Monsieur Noé : La nature du produit importe peu, la pression maximale ne pourra pas endommager la cavité puisqu'elle doit rester la même que pour le gaz naturel et ce sera respecté.

Concernant les changements de volumes nous savons très bien gérer la sollicitation de cyclage rapide.

Concernant le risque d'explosion et d'incendie il est nul dans la cavité car il n'y a pas d'oxygène. Concernant le risque sismique, plus la cavité est profonde moins le mouvement du sol est intense et nous avons des systèmes de vannes pour y palier.

Madame Bidaud : Est-ce qu'il prévu de créer de nouveaux pipelines pour connecter Marseille ?

Monsieur Noé : Oui, il faut construire un nouveau pipeline en utilisant les servitudes actuelles pour aller plus vite.

Madame Bidaud : Comment parler de décarbonation alors que l'on rase les forêts pour mettre du photovoltaïque ? Les panneaux photovoltaïques vont participer au réchauffement du climat.

Monsieur Noé : Nous n'allons pas détruire la surface arborée pour mettre du photovoltaïque.

Madame Audibert : Pourtant à l'horizon 2027 le projet prévoit une surface totale de 500 hectares pour le photovoltaïque.

Monsieur Noé : Aujourd'hui nous sommes très nettement en dessous de cette estimation.

Madame la Sous-Préfète : La décision d'implantation des panneaux dépendra de la concertation en cours. Des terrains communaux ont été proposés.

Madame Audibert : Si le projet n'aboutit pas, pourrions-nous utiliser les cavités pour stocker du CO2 ?



Monsieur Noé : Ça n'aurait pas d'intérêt car le CO2 prend beaucoup de place et l'impact de ce stockage serait donc insignifiant.

Monsieur Gally : Le projet sera associé à de la production électrique ?

Monsieur Noé : Non, nous perdrons en rendement, mais l'hydrogène pourrait être utilisé ponctuellement à cette fin. Le principal objectif de ce projet est d'offrir du combustible propre aux industriels.

Madame Brochier : Votre stockage sera-t'il accessible au tiers dans le futur ?

Monsieur Noé : Oui, nous allons ouvrir l'espace de stockage à la concurrence comme ça a été fait pour le gaz.

Monsieur Petetin : Le pipeline Manosque-Rognac est-il soumis à une étude de dangers ?

Monsieur Pourtain : Oui il est soumis à une étude de dangers et à un PSI. Les cartographies associées ne sont pas publiques. Une fois par an un exercice est réalisé sur un pipeline.

Madame Trat : Ce nouveau projet va-t'il donner lieu à une enquête publique ?

Monsieur Brunaux : Les deux volets du projet (stockage d'hydrogène et implantation d'un électrolyseur) sont soumis à la réglementation ICPE. En fonction des seuils d'activité, les projets seront soumis (très probablement) à autorisation environnementale, ce qui implique une nouvelle autorisation environnementale unique avec évaluation environnementale et enquête publique.

Madame Brochier : N'est-il pas dangereux de placer l'électrolyseur à côté de la cavité ?

Monsieur Brunaux : Il y aura une étude de dangers qui déterminera la dangerosité en fonction de l'emplacement de l'électrolyseur. En particulier, les effets dominos seront finement étudiés et pris en compte. Quoi qu'il en soit, on ne pourra pas augmenter le risque (et donc le périmètre de danger) puisqu'il y a un PPRT.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 16h27.

Le Président de la CSS

Maurice JAYET

Adjoint au Maire de Manosque



**GÉOSEL
MANOSQUE**

**SITE DE STOCKAGE
SOUTERRAIN DE PRODUITS
PÉTROLIERS**

CSS MANOSQUE



géosel

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Un des plus importants sites de stockage souterrain, opérationnel et stratégique, de produits pétroliers en Europe.



géosel
opère par oestock

GÉOSEL

EN CHIFFRES

Un des **1er** sites de stockage européens par la taille, situé près de la côte Méditerranéenne

Capacité de stockage de plus de **9 millions** de m3

30 cavités salines connectées aux raffineries et usines pétrochimiques de la région de Fos/Lavéra et aux réseaux internationaux de pipelines

40% de pétrole brut et **60%** de produits raffinés

Près de **3,5 millions** de m3 de produits raffinés movimentés / an

50 ans d'expérience dans la gestion de stocks stratégiques et opérationnels



NOTRE SITUATION GEOGRAPHIQUE



Manosque : site de stockage

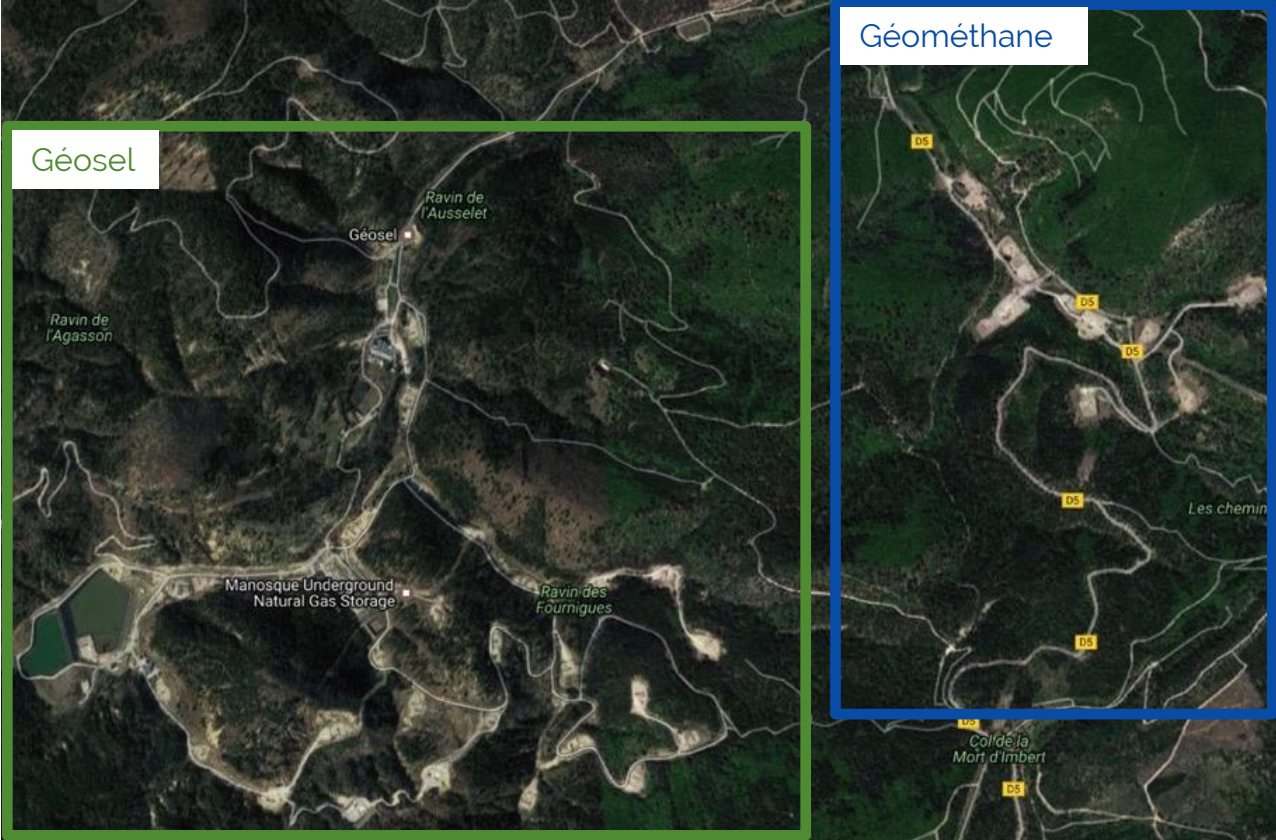
- 250 hectares
- 8 hectares construits
- à 100 km de Marseille
- dans le Parc naturel régional du Luberon



A photograph of industrial equipment at a site. In the foreground, a large green horizontal pipe is mounted on a concrete base. It has a circular end with many bolts and a valve with a handwheel. In the background, there are more green pipes and a chain-link fence. The sky is blue and there are trees in the distance.

LES INSTALLATIONS Le site de Manosque

LE SITE DE STOCKAGE



SITE PRINCIPAL MANOSQUE

Station classée ICPE seuil haut et soumise à POI



SITE PRINCIPAL MANOSQUE

Le site de Manosque, est la station principale de la logistique GÉOSEL.

Elle dispose entre autres :

- d'un bac de contaminants.
- D'un comptage métrologique.
- D'un décanteur / séparateur des effluents.
- De 2 citernes enterrées permettant de collecter les purges et événements.

- D'un réseau de détecteurs gaz et flamme.
- D'un dispositif de défense incendie fixe.
- De véhicules d'intervention incendie.
- De personnels formés aux réactions d'urgences.



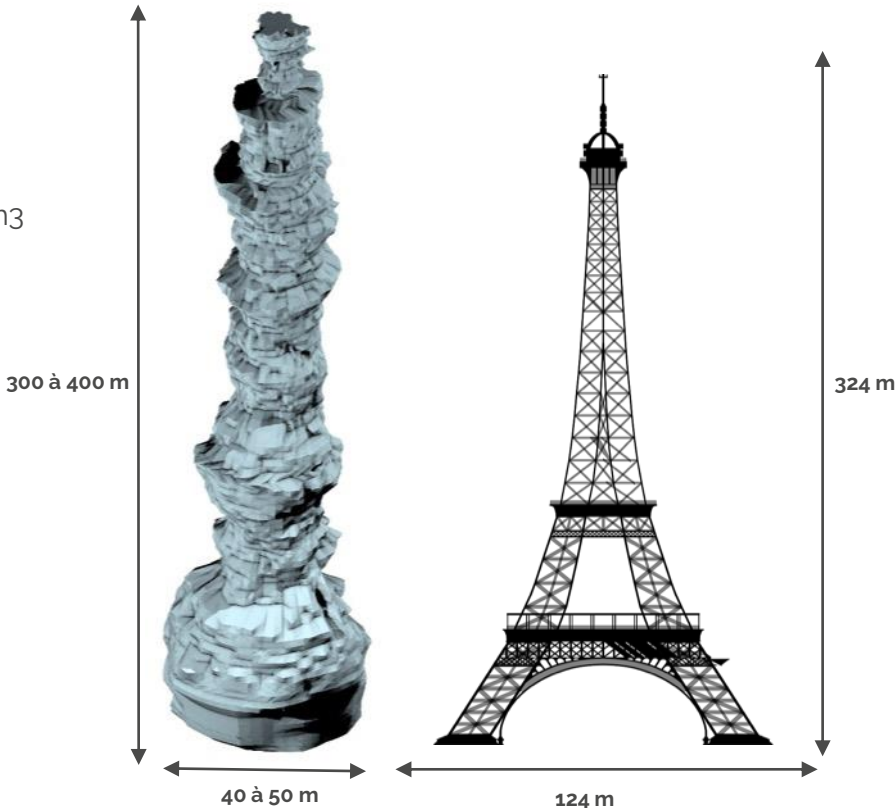


**LES
INSTALLATIONS**
Cavités et installations
de surface

LES CAVITÉS DE STOCKAGE

30 cavités salines – 9 millions de m³

- **Capacité unitaire des cavités:** 100 000 m³ à 600 000 m³
- **Hauteur :** 300 à 400 m
- **Largeur :** 40 à 50 m
- **Diamètre :** 60 à 80 m
- **Profondeur:** 350 à 1000 m



SITE PRINCIPAL

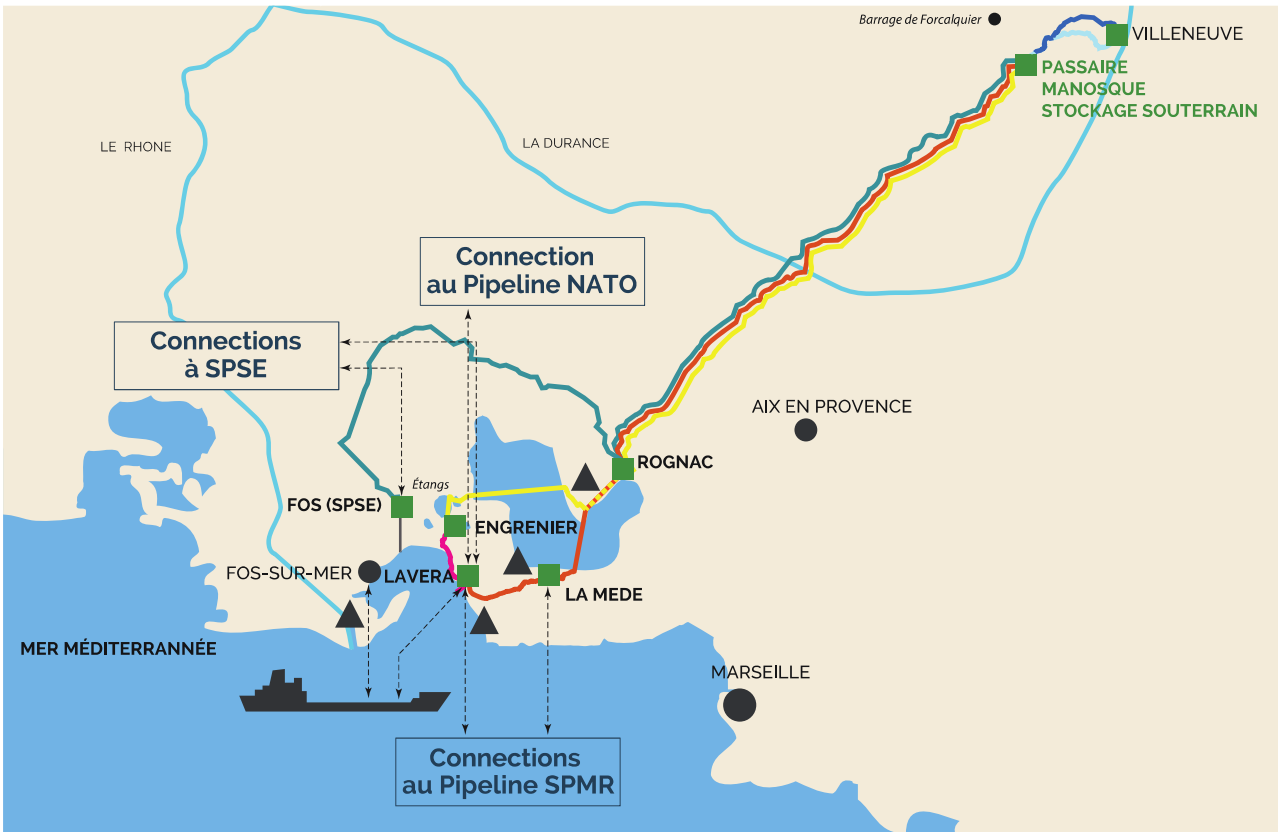
Les installations de surface





LES INSTALLATIONS Le réseau de pipelines

RÉSEAU DE PIPELINES ENTRE FOS/LAVERA ET MANOSQUE



- ▲ Usine pétrochimique ou Raffinerie
- Station de pompage
- Ville
- Pipeline Géosel GSM1 (20")
- Pipeline Géosel GSM2 (20")
- Pipeline Géosel GSM3 (12")
- Pipelines Géosel (24" et 18")
- Pipelines eau (20")



ENGAGEMENTS QHSE

Une entreprise engagée sur les aspects sécurité et environnement.

LA SÉCURITÉ NOTRE PRIORITÉ

Nos objectifs permanents en matière de HSE (Hygiène, Sécurité & Environnement) :

ZÉRO accident de travail

ZÉRO accident majeur

ZÉRO atteinte à l'environnement

Démarches de **prévention en continu** pour intégrer le HSE dans toutes les phases de l'exploitation



OBLIGATIONS SÉCURITAIRES, ENVIRONNEMENTALES ET RÉGLEMENTAIRES

Géosel est un site classé SEVESO III



Certification en Hygiène, Sécurité, Sûreté et Environnement selon le référentiel SIES (Système International d'Evaluation de la Sécurité) du **DNV** (Det Norske Veritas) en vue d'une amélioration continue



Politique HSE et Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM)



Application des réglementations françaises et européennes en vigueur ainsi que des bonnes pratiques HSE de la profession pétrolière



ENGAGEMENT QUALITÉ

La société Geostock, opérateur de Géosel, a engagé depuis de nombreuses années un **processus constant d'amélioration de la qualité de ses prestations** et un **système de management de la qualité** a été mis en place

Geosel et Geostock sont **certifiés ISO 9001**, et **travaillent à être certifiés 14001** pour la fin d'année 2023.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Des relations très étroites avec les acteurs de l'environnement



Géosel est implanté dans la zone de nature et de silence du Parc Naturel Régional du Lubéron, il est l'exemple d'une **cohabitation réussie entre un milieu naturel sensible et une activité industrielle**

Convention de partenariat avec le PNRL

Pour la prise en compte des enjeux environnementaux dans la surveillance, la maintenance, l'inspection et les réparations des canalisations de transport au sein du Parc naturel régional du Luberon



Coopération pour la surveillance de la forêt et des chemins de randonnées

Plan de gestion sur 20 ans avec l'ONF pour le maintien de l'état boisé pour la protection des sols



Coopération pour la lutte contre les accidents majeurs, les incendies et les secours à personnes

géosel

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE



Objectif zéro pollution des sols, sous-sols et des eaux. Une conduite non vide est une anomalie. En cas de pollution, arrêtez les travaux et appelez un exploitant de site. Gardez le site propre et jetez les déchets dans les poubelles



Organiser une filière de recyclage pour le traitement de certains déchets. Limitez les plastiques à usages uniques, pensez utiliser vos gourdes et tasses. Limitez les impacts numériques, triez les mails, fermez les onglets inutiles



Réduisez les consommations énergétiques, pensez à couper la climatisation lorsque les fenêtres sont ouvertes. Réduire le chauffage avant de quitter une pièce



N'allumez pas de feu. Sur le terrain, n'apportez pas vos téléphones, gardez les dans les véhicules. Fumez dans les fumeurs dédié et jetez les mégots dans les poubelles



Limitez les nuisances liées au trafic. Ne laissez pas tourner les moteurs inutilement. Pour les trajets courts évitez d'utiliser les véhicules. Favorisez le covoiturage. En hiver, préférez le dégivrage manuel



Soyez vigilants. Respectez la circulation et les itinéraires poids lourds/ véhicules légers. Sur le site la limitation de vitesse est de 45 km/h



Faites attention aux animaux. Ne pas les toucher et ne pas nourrir. Limiter les nuisances sonores et vibrations

*Vous pouvez être acteur de l'amélioration des processus.
Proposez vos idées afin de contribuer à l'amélioration continue !*



BILAN **EMISSIONS AIR**

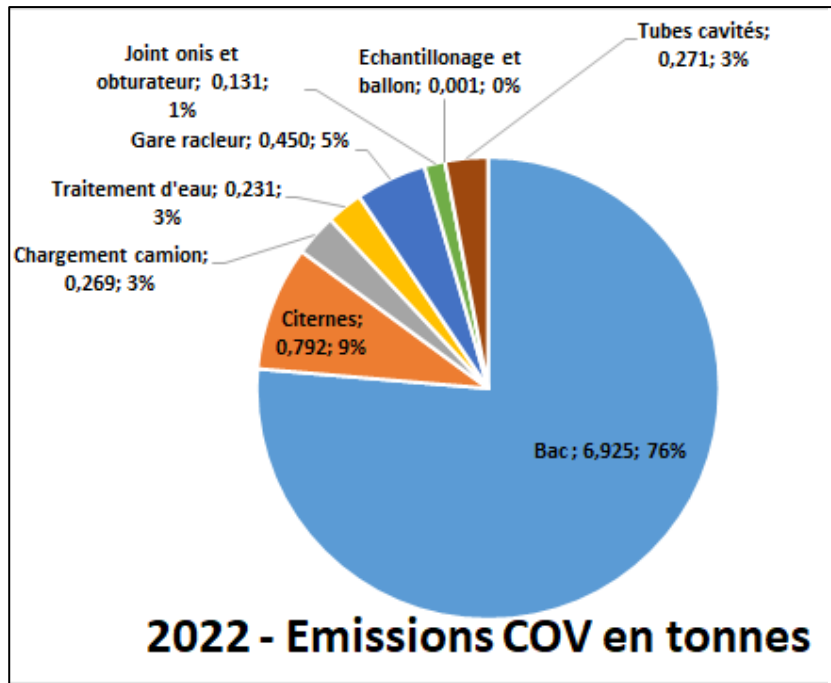
BILAN EMISSIONS DANS L'AIR

Les émissions diffuses non fugitives s'élèvent pour l'année 2022 à :

- **9,07 t** de Composés Organiques Volatils ;
- **32 kg** de benzène

Le bac de slops et les citernes représentent à eux seuls 85 % des émissions COV du site.

Ces émissions (qui n'intègrent pas les émissions fugitives) sont inférieures aux seuils de 30 t/an pour les COVNM (Composés Organiques Volatils Non Méthaniques) et de 1 000 kg/an pour le benzène, pour la déclaration des émissions polluantes.



BILAN

REDUCTION DES EMISSIONS

2023/2024 (en-cours)

- mise en place toit flottant bac de contaminants R1503 pour limiter les émissions de COV.
- Changement couleur du bac vers une couleur claire.





BILAN **EMISSIONS EAU**

BILAN EMISSIONS DANS L'EAU

Le site de Manosque ne rejette pas l'eau utilisée dans son process d'exploitation.

Elle rejoint la logistique saumure qui repart en cavité.

L'ensemble des effluents de surface sont collectés naturellement du fait de la topographie du site vers un même exutoire : la rétention R1008 équipée de martellières motorisées.

Une série de détecteurs (sel et hydrocarbures) sont présents en amont de cette rétention R1008.

En cas d'activation de ces détecteurs, les martellières de la rétention R1008 sont fermées et les effluents renvoyés vers le décanteur du site.





BILAN
TRAVAUX SIGNIFICATIFS

BILAN

TRAVAUX SIGNIFICATIFS 2020-2023

| | |
|------|--|
| 2020 | remplacement collecte saumure (TR 3, aspiration pompe saumure / bassin) |
| 2021 | Modernisation process + remplacement lignes corrodées station |
| 2021 | Interconnexion pipe eau 1 et 2 |
| 2022 | Inspection antennes courtes non raclable TA-TB-H-P CAV17-30 et 4e tranche |
| 2022 | RCS2 remplacement tranche 2 saumure |
| 2022 | remplacement collecteurs puits E-EV-A N (plan de maintenance pluriannuel). |
| 2022 | Mise en place détection hydrocarbure décanteurs |
| 2022 | inspection par racleurs instrumenté collectes Passaire 2022 |
| 2022 | Inspections antennes courtes non raclable puits B-C-F-Q R-ER-ET |
| 2022 | fouille qualification TR1 HC, TR5A HC, TR4 SA suite inspection collecte |
| 2023 | inspections collectes TR2SA, antenne K-TB, TR4SA |
| 2023 | inspections antennes courtes tranches 1-3 |
| 2023 | Passage pipe GSM1N en hydrocarbures |

BILAN

TRAVAUX SIGNIFICATIFS en-cours / à venir

| | |
|-----------|--|
| 2023 | Remplacement réseau 6" incendie TR4 Pose Primus line |
| 2023/2024 | Inspection décennale Bac de contaminants 1503. |
| 2024 | Relessivage cavité K |



A Noter → Les budgets annuels d'investissements visant à améliorer la **sécurité**, à réduire les **impacts environnementaux** et améliorer la **performance** de nos installations sont de l'ordre de 20 à 30 millions d'euros / an.

géosel

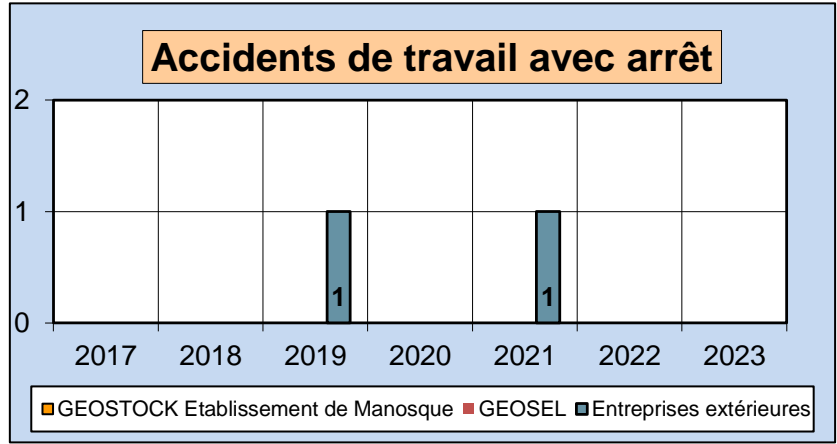
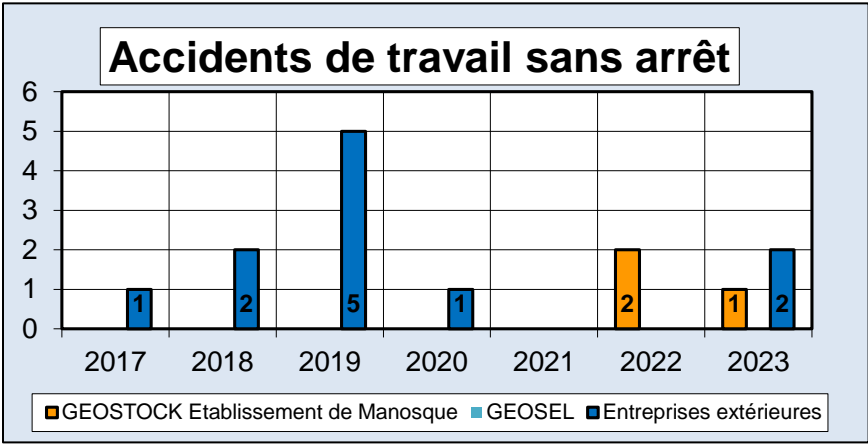


BILAN
INDICATEURS
2020-2023

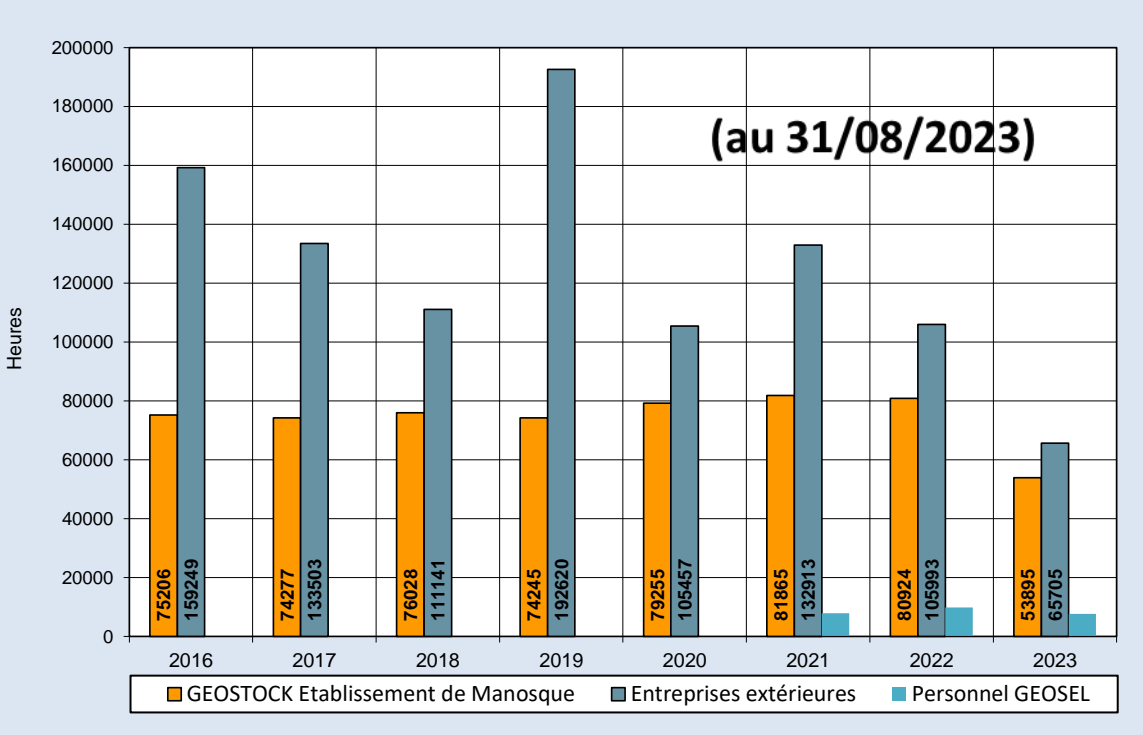
BILAN ACCIDENTS / INCIDENTS

TAUX DE FREQUENCE ET GRAVITE (au 31/08/2023)

| | Nbre de jours sans accident de travail avec arrêt | Date du dernier accident de travail avec arrêt | TF1 (=LTIR) | TF2 (=TRIR) | TG |
|--------------------------------|---|--|-------------|-------------|----|
| GEOSTOCK Manosque | 2689 | 20 Avril 2016 | 0 | 18,6 | 0 |
| GEOSEL (2018) | 2068 | N/A | 0 | 0 | 0 |
| Prestataires extérieurs | 905 | 09 Mars 2021 | 0 | 30,4 | 0 |



BILAN HEURES TRAVAILLEES



Effectifs : GK : 54
 GSM : 6
 EE permanentes: 37



BILAN

ACCIDENTS / INCIDENTS 2020 - 2023

| Date | Type d'évènement | Description |
|------------|--------------------|---|
| 05/02/2020 | PRESQUE ACCIDENT | Une partie de la toiture du chalet du service fond s'est envolée suite aux fortes rafales de vent |
| 10/12/2020 | ACCIDENT | Accident de travail sans arrêt : Cheville tordue du superviseur HSE |
| 09/03/2021 | ACCIDENT | Accident du travail avec arrêt : surveillant de ligne mordu par un chien. |
| 25/05/2021 | INCIDENT | Fuite de saumure sur le 12" retour de garde de TB. |
| 11/03/2022 | ACCIDENT DE TRAJET | Accident de trajet Chef de Quart |
| 30/03/2022 | ACCIDENT DE TRAJET | Accident de trajet Opérateur Nord. |
| 14/06/2022 | ACCIDENT | Accident sans arrêt assistant contremaître des stations sud. |
| 19/09/2022 | ACCIDENT | Choc aux côtes avec perche de mise en gare des racleurs de l'opérateur sud. |
| 12/12/2022 | ACCIDENT DE TRAJET | Accident de trajet à vélo de François BILLARD |
| 22/01/2023 | INCIDENT | Fuite bisulfite de soude sur la station de pompage de Manosque |
| 25/01/2023 | INCIDENT | Fuite eau salée 2" expansion puits F |
| 28/03/2023 | ACCIDENT | Accident sans arrêt : blessure du majeur de la main gauche d'un surveillant de ligne lors de la manipulation d'une borne de signalisation |
| 30/06/2023 | ACCIDENT | Accident sans arrêt : sortie de route opérateur nord lors de la tournée des puits GMH (chien sur la route). |
| 02/08/2023 | ACCIDENT | Accident sans arrêt - Choc sur l'annulaire gauche d'un intervenant (fracture). |



BILAN
EDD et plans d'urgences

BILAN

Exercices POI, EDD et plan d'urgence

| Etude de danger | Date dernière révision | Date prochaine révision | Périodicité | Observation |
|--------------------------|------------------------|-------------------------|-------------|-------------|
| Etude de danger Passaire | 08-2023 | 2028 | 1X/5ans | |

| Plans d'urgences | Date dernière révision | Date prochaine révision | Périodicité | Observation |
|------------------|------------------------|-------------------------|-------------|-------------|
| POI Manosque | 02-2020 | 2023 | 1X/3ans | |

| Entité | Nature de l'exercice | Date | Déclenchement Cellule de crise GK |
|--------|----------------------|------------|-----------------------------------|
| GEOSEL | POI Manosque | 22/11/2022 | Complète |

THEME DE L'EXERCICE : Feu de forêt sur ligne 63 KV avec déclenchement OP et rupture piquage 2'' sur collecteur HC de la cavité TB.



GEOSEL MANOSQUE

Passaire Saint Martin - CS 90024
04107 Manosque CEDEX - France
Tél. : +33 4 92 70 59 00

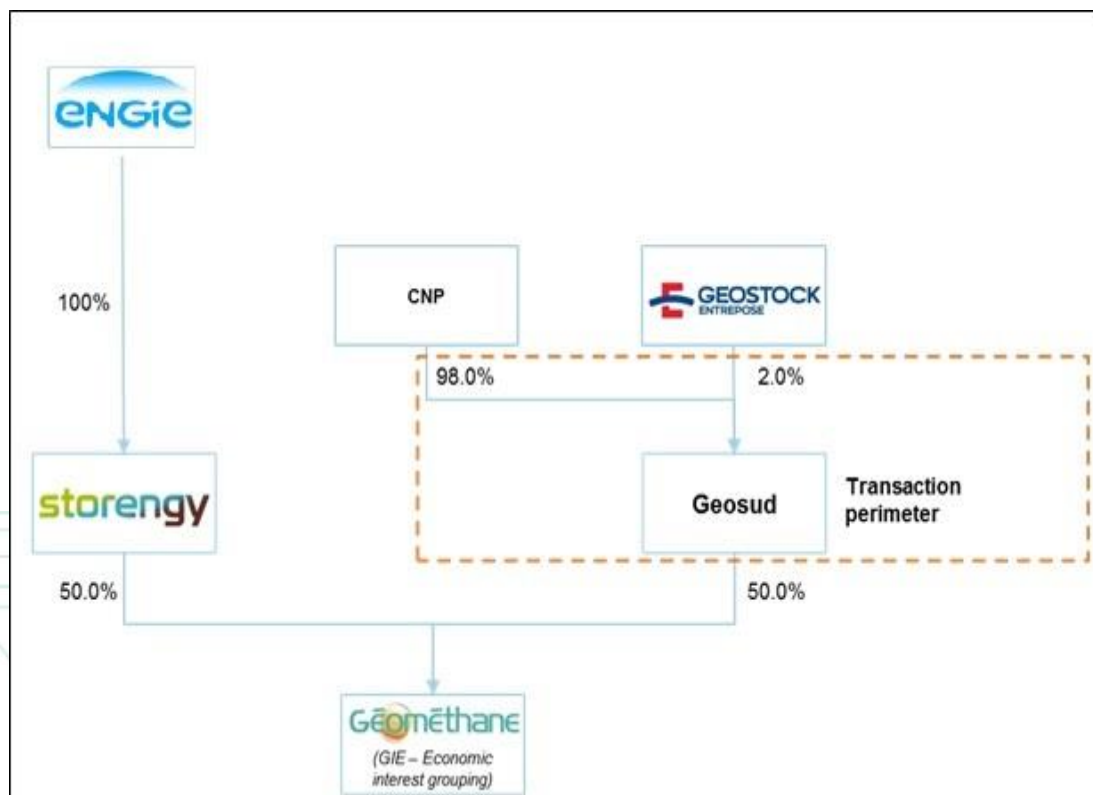


CSS GEOMETHANE/GEOSEL

Présentation du 24.10.2023

GEOMÉthane

Géométhane - Présentation



- Groupement d'intérêt économique créé le 5 juin 1989 par Géostock et Gaz De France
- Depuis juillet 2009: détenu à 50% par Storengy et 50% par Géosud
- Géométhane est propriétaire et exploitant des installations
- Président : Jean-Michel Noé (Géosud)
- Vice-Présidente : Stéphanie Guillerand (Storengy)

Fonctionnement du GIE Géométhane

- ❖ Géométhane a délégué à Storengy l'exploitation et la maintenance des installations
- ❖ Géostock fournit une assistance à l'exploitation et assure la gestion du groupement
- ❖ Storengy réalise au sein du « Groupement Saline » la commercialisation des capacités de stockage au titre de l' « Accès des tiers aux Stockages ».

Stockage de Manosque

Acteur local 2023

Géométhane – Acteur local engagé



... des partenariats :

- Maison de l'énergie
- Subvention classe verte école de Saint-Maime
- Les Correspondances de Manosque
- Amicale des Sapeurs Pompiers
- Partenariat Croix-Rouge



... de la biodiversité :

- Intégration de nos installations dans le Parc Naturel Régional du Luberon
- Gestion écologique des espaces verts en partenariat avec l'ONF des Alpes de Haute Provence
- Une bonne qualité atmosphérique du site démontrée par une étude lichénique



... de la transition énergétique :

- Une certification ISO 50001
- Remplacement des anciens véhicules par des véhicules électriques
- Projet de Stockage d'hydrogène
- Projet de mise en place d'une ombrière photovoltaïque sur le parking du site

Géométhane – Emploi local non délocalisable

- ❖ En 2022, ce sont plus de 34 282 heures de travail réalisées (soit plus de 4 500 jours) sur le site par les Entreprises Extérieures (sous le décret 92)
- ❖ En 2023, ce sont plus de 47 649 heures de travail réalisées (soit plus de 6 800 jours) par les entreprises sur le projet de mise en place d'un compresseur électrique (sous le décret 94) à date.
- ❖ Environ 85 entreprises différentes mobilisées sur le site, dont une vingtaine d'entreprises locales
- ❖ 30 salariés Storengy dont 1 alternant chargé de développer la politique RSE
- ❖ 6 conventions avec des restaurants locaux pour la pause méridienne des employés

Stockage de Manosque

Chiffres de Production 2023

Géométhane – Caractéristiques du stockage

❖ 7 cavités

Volume total géométrique des cavités : 2,7 Mm³

Profondeur : environ 1000 mètres

Hauteur : jusqu'à 366 mètres

❖ Capacité à la compression – injection dans les cavités: 55 000 m³/h

Avec 2 moto-compresseurs - La capacité de traitement et le temps de remplissage est limitant.

❖ Puissance de compression de 2 x 1,2 MW utile

❖ Capacité de soutirage de pointe : 600 000 Nm³/h

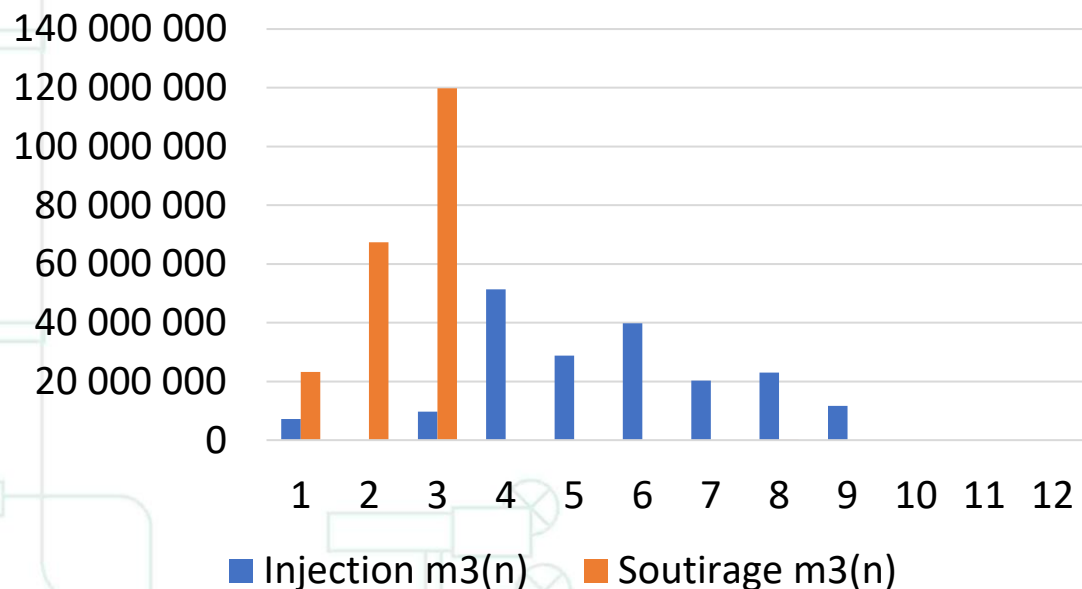
Equivalent à la consommation de la Région PACA en hiver

❖ Pression maximale de stockage : proche de 200 bars

Géométhane – Bilan Annuel – Mouvement 2023

| | Jan | Fév | Mar | Avr | Mai | Juin | Juil | Aou | Sept | Oct | Nov | Dec |
|-----------------|------------|------------|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----|-----|-----|
| Jours Injection | 12 | 0 | 6 | 27 | 28 | 29 | 19 | 22 | 16 | - | - | - |
| Jours Soutirage | 13 | 22 | 21 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | - | - | - |
| Injection (Nm3) | 7 183 255 | 0 | 9 725 929 | 51 388 623 | 28 846 118 | 39 831 940 | 20 299 940 | 22 985 851 | 11 742 298 | - | - | - |
| Soutirage (Nm3) | 23 276 157 | 67 422 534 | 119 821 845 | 0 | 0 | 0 | 0 | 105 652 | 0 | - | - | - |

Mouvement 2023



- ❖ Dans l'hiver 2022, Géométhane a soutiré 63 jours, pour répondre à ses clients, soit 224,7 millions de m3.
- ❖ En 2023, l'injection s'est déroulée sur 159 jours et sans interruption (week-end inclus),
- ❖ Géométhane démontre une grande flexibilité de ses actifs pour répondre au mieux à son rôle de fourniture de gaz et assurer la sécurité d'approvisionnement.

Stockage de Manosque

Bilan QHSE 2023

Géométhane – Tableau de Bord QHSE 2023

A OCTOBRE 2023: SATISFACTION DES CLIENTS ET PARTIES PRENANTES

5 réclamations :

- ❖ 1 pour Forte odeur perçue à l'extérieur du Site – 07/03/2023
- ❖ 1 pour Odeur perçue à l'extérieur du Site – 11/03/2023
- ❖ 1 pour Odeur perçue à l'extérieur du Site – 27/06/2023
- ❖ 1 pour DFCI dégradée pour passage d'engins – 27/06/2023
- ❖ 1 pour dépose d'un panneau à proximité d'une entrée riverain

❖ Toutes RCPI sont traitées sans délai, aucune en attente de traitement à date.

❖ La sécurité est l'affaire de chacun et nous demandons à nos exploitants et sous-traitants d'être exemplaires.

❖ Les visites de sécurité sur chantier nous permettent de suivre au plus près les activités sur site et les Entreprises Extérieures.

Géométhane est soucieux de limiter l'impact de son activité et de la fréquentation du site.

Géométhane – Tableau de Bord QHSE 2023

A OCTOBRE 2023: PLANS D'URGENCE + 1 PPI GEOSSEL/ GEOMETHANE - NOVEMBRE 2023

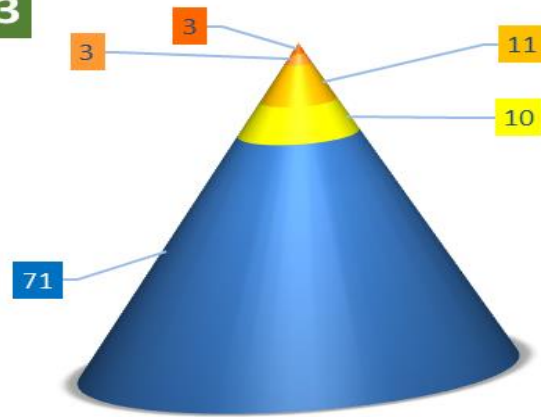
Plans d'Urgence (nombre d'exercices réalisés / attendus fin d'année)

| Exercices d'urgence | Cible | Réalisé |
|-----------------------|-------|---------|
| POI | 1 | 1 |
| EVACUATION DES LOCAUX | 2 | 1 |
| QUALITE | 3 | 3 |
| ENVIRONNEMENT | 3 | 2 |
| PILOTAGE MODE DÉGRADÉ | 1 | 1 |
| CYBERSÉCURITÉ | 1 | 1 |

Géométhane – Tableau de Bord QHSE 2023

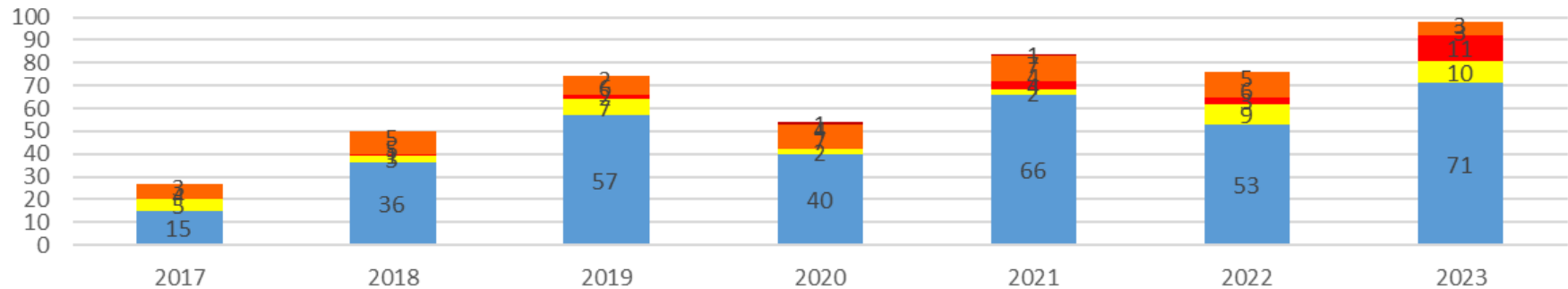
A OCTOBRE 2023: CONTRÔLE DES PERTES

Pyramide 2023



- 10. Situation dangereuse (SD)
- 20. Presque accident (PA)
- 30. Accident (AC)
- 33. Accident Matériel (AC m.)
- 31. Accident Corporel (AC c.)
-

Evolution du déclaratif depuis 2017



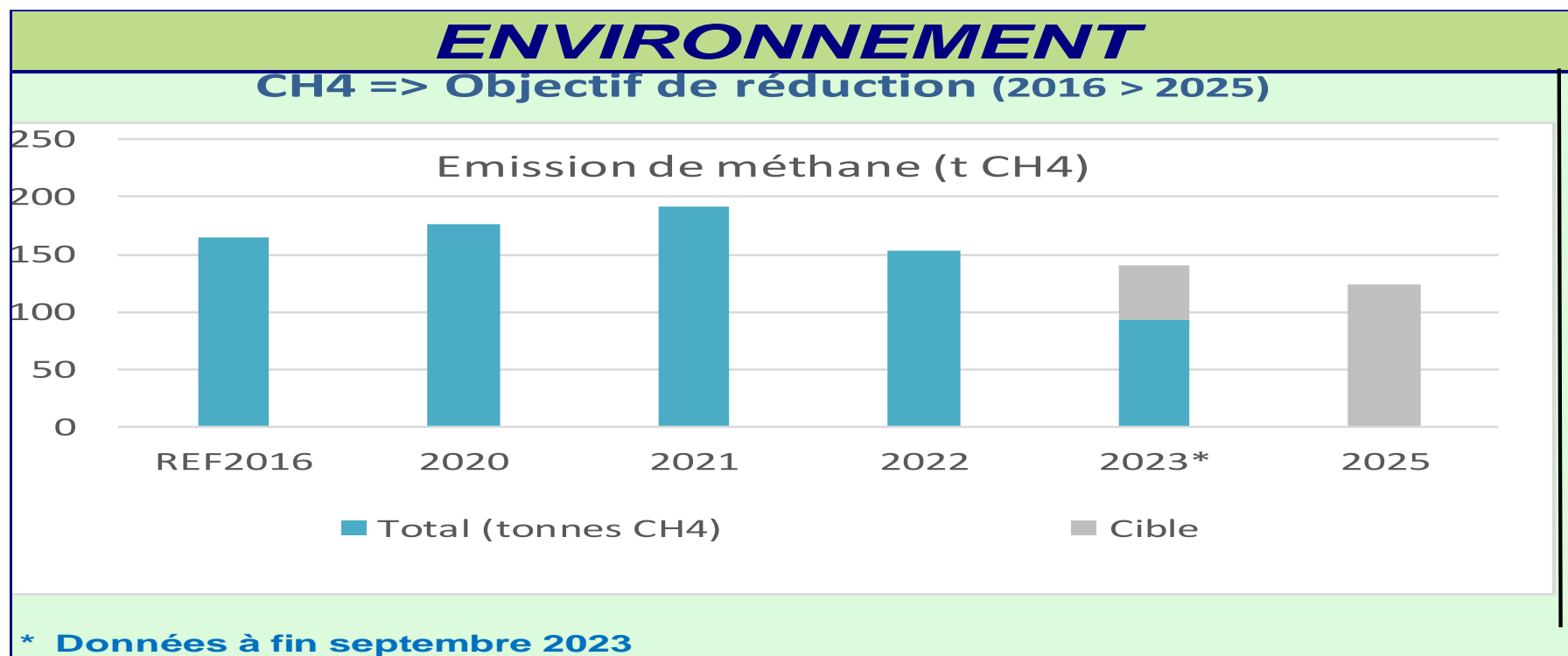
- 10. Situation dangereuse (SD)
- 20. Presque accident (PA)
- 30. Accident (AC)
- 33. Accident Matériel (AC m.)
- 31. Accident Corporel (AC c.)
- 32. Accident Corporel & Matériel

Stockage de Manosque

Environnement Energie 2023

Géométhane – Environnement 2023

EMISSION DE METHANE



Géométhane – Environnement 2023

❖ Pilotage National fuite air comprimé :

- Action réalisation campagne détection : terminée
- Réparation des fuites : en cours - 10 fuites réparées / 25 recensées

❖ Valorisation manœuvres d'exploitation:

- Gaz Booster 2023 pour opération de pistonnage (nettoyage et analyse de la canalisation principale): 84 712 Nm³ de gaz naturel non émis

Evolution vers l'hydrogène :

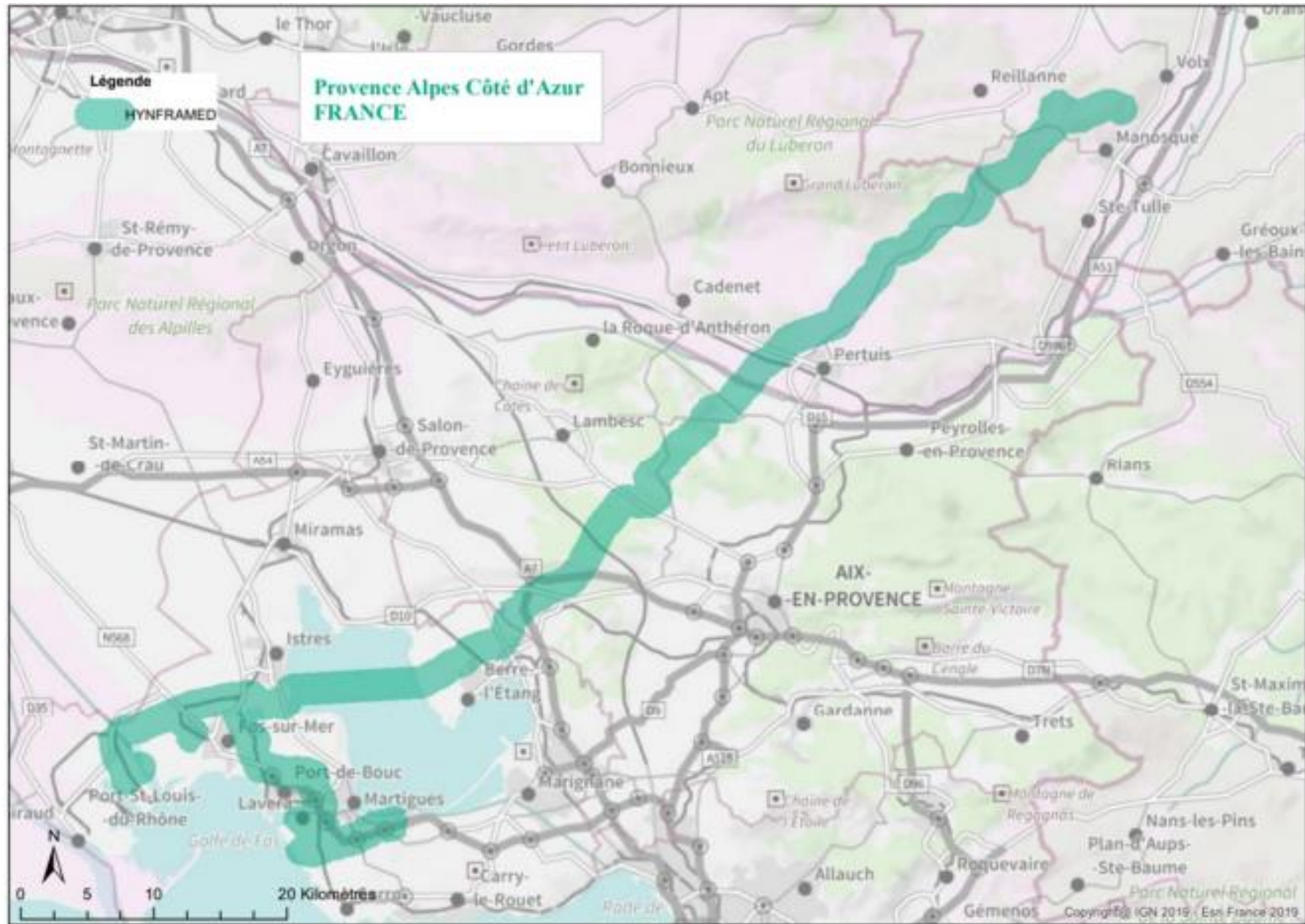
HyGreen Provence et GeoH2

HyGreen

Un projet unique de décarbonation dans la Région Sud



Vue schématique du projet Hynframed



Géométhane => GeoH2

» Une composante clé du projet HyGreen Provence

» Mais un stockage qui a vocation dans le futur à être accessible aux tiers

- ❖ 6,000 tonnes de capacité directement disponible dans deux cavités existantes GA et GB
- ❖ Une capacité qui pourrait atteindre:
 - ❖ 12,000 tonnes par un agrandissement de GA et GB
 - ❖ Plus de 35,000 tonnes en créant de nouvelles cavités dans le cadre des autorisations actuelles



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACTION DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur**



PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rôle de la DREAL / Site Geosel et Geométhane

- **Police des installations classées** pour la protection de l'environnement
 - **Contrôle** des prescriptions réglementaires applicables
 - ✓ ICPE, déchets, produits chimiques, ESP, Canalisation de transport
 - Proposition de **sanctions**
 - Mais aussi **instruction** de l'ensemble des dossiers pour **évolution du socle réglementaire** au grès de l'évolution des technologies, de la réglementation et de l'activité du site:
 - ✓ Réglementaires
 - ✓ Modification d'activité



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspections

- Geosel depuis 2020:
 - POI
 - Sous traitance
 - Foudre
 - Point général situation administrative établissement
 - Incident Bisulfite
- Geomethane depuis 2020
 - Incident rejet méthane
 - Suivi opération pistonnage n°1
 - Rejets de Méthane



PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspections

=> Points saillants à retenir des suites d'inspection :

- Pas de non conformité (hors accidents), pas de sanction ou de mise en demeure
- Bases réglementaires à actualiser (travail en cours)
- L'ensemble des rapports d'inspection sont en ligne, disponible pour le public sur le site Georisques.



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Instructions

- **GEOSEL :**
 - Etude de dangers (révision remise cet été) => à instruire
 - PAC lessivage => Acté sans APC, pas de modification des impacts (problématique eau).
 - Etude Séisme => En cours d'instruction Siège DREAL
- **GEOMETHANE :**
 - Etude de dangers (révision) => Instruite et actée (AP en cours)
 - Raclage dorsale => Les deux opérations ont été autorisées (pas d'impact supplémentaire)
 - PAC Injection => Opération autorisée (pas d'impact majeur supplémentaire)
 - Modification de l'AP => AP en cours de finalisation pour clarifier et mettre à jour la base réglementaire applicable



PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contrôles inopinés

L'exploitant est soumis à plusieurs types de surveillance (rejets eau / air / bruit) :

- autosurveillance selon une fréquence définie par AM ou AP,
- contrôle « de comparaison » par un bureau externe,
- contrôles inopinés sur demande de l'administration
 - Geométhane : aucun contrôle inopiné (air) n'a fait apparaître de non-conformité (appareils de combustion) depuis 2019
 - Geosel : RAS



PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Accidents / incidents

Geométhane :

- deux rejets non prévus de méthane (2021- accident majeur et 2022). Pas d'impact environnemental direct ou sanitaire.
- aucun autre incident avec impact environnemental / sanitaire

Geosel :

- fuite de bisulfite de sodium – pas d'impact identifié sur les sols et eaux souterraines après actions de remédiation de l'exploitant



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Unité Inter-départementale des Alpes du Sud

84, rue des Artisans, ZI Saint-Joseph
04100 MANOSQUE

Siège :

36, Boulevard des Dames - 13002 Marseille

Tél. 04 88 22 61 00

www.paca.developpement-durable.gouv.fr

FIN



PRÉFET DES ALPES- DE-HAUTE- PROVENCE

Liberté

Égalité

Fraternité

Service interministériel de défense
et de protection civiles

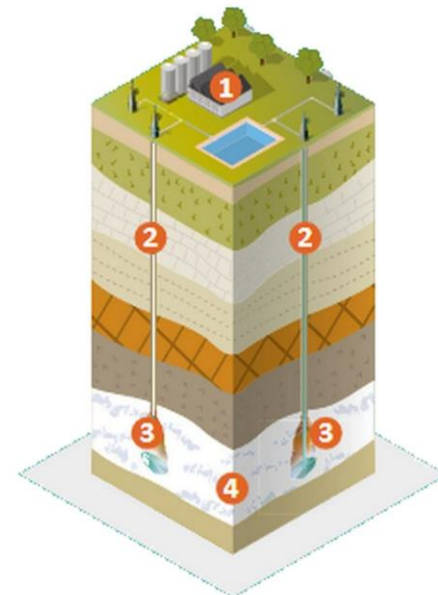
1. Mise à jour du plan particulier d'intervention (PPI)

A photograph of several firefighters in full protective gear, including helmets and oxygen tanks, working at an industrial site. They are holding red fire hoses. The background shows large industrial structures and a blue sky.

Mise à jour du plan particulier d'intervention (PPI)

Principales actualisations :

- simplification/synthétisation (180 p =>30 p) ;
- modification des implantations des structures de commandement ;
- modification de l'implantation de la chaîne de secours ;
- réduction du périmètre PPI (ci après) ;
- actualisation du schéma de bouclage routier ;
- intégration de FR Alert.

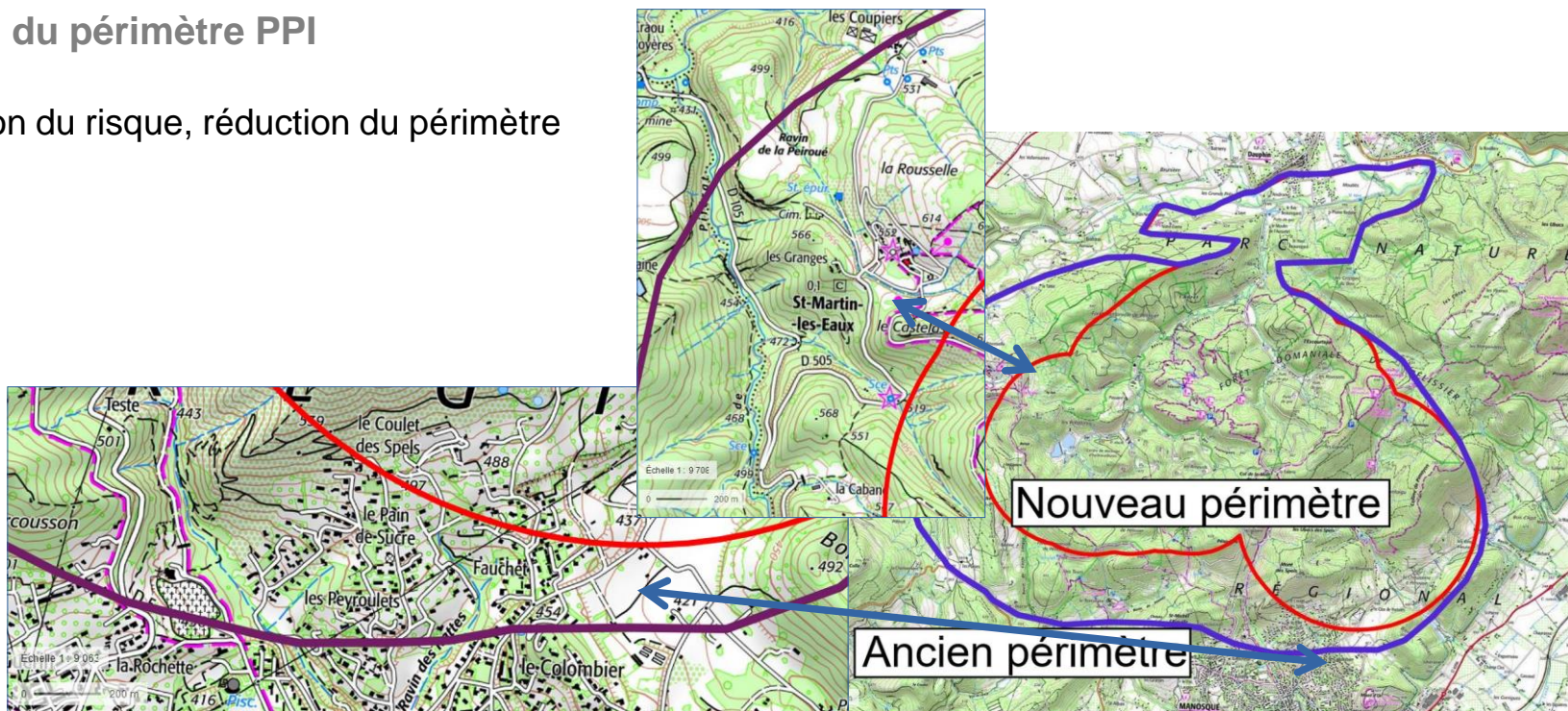


•À tester en exercice !

Mise à jour du plan particulier d'intervention (PPI)

Réduction du périmètre PPI

.Actualisation du risque, réduction du périmètre



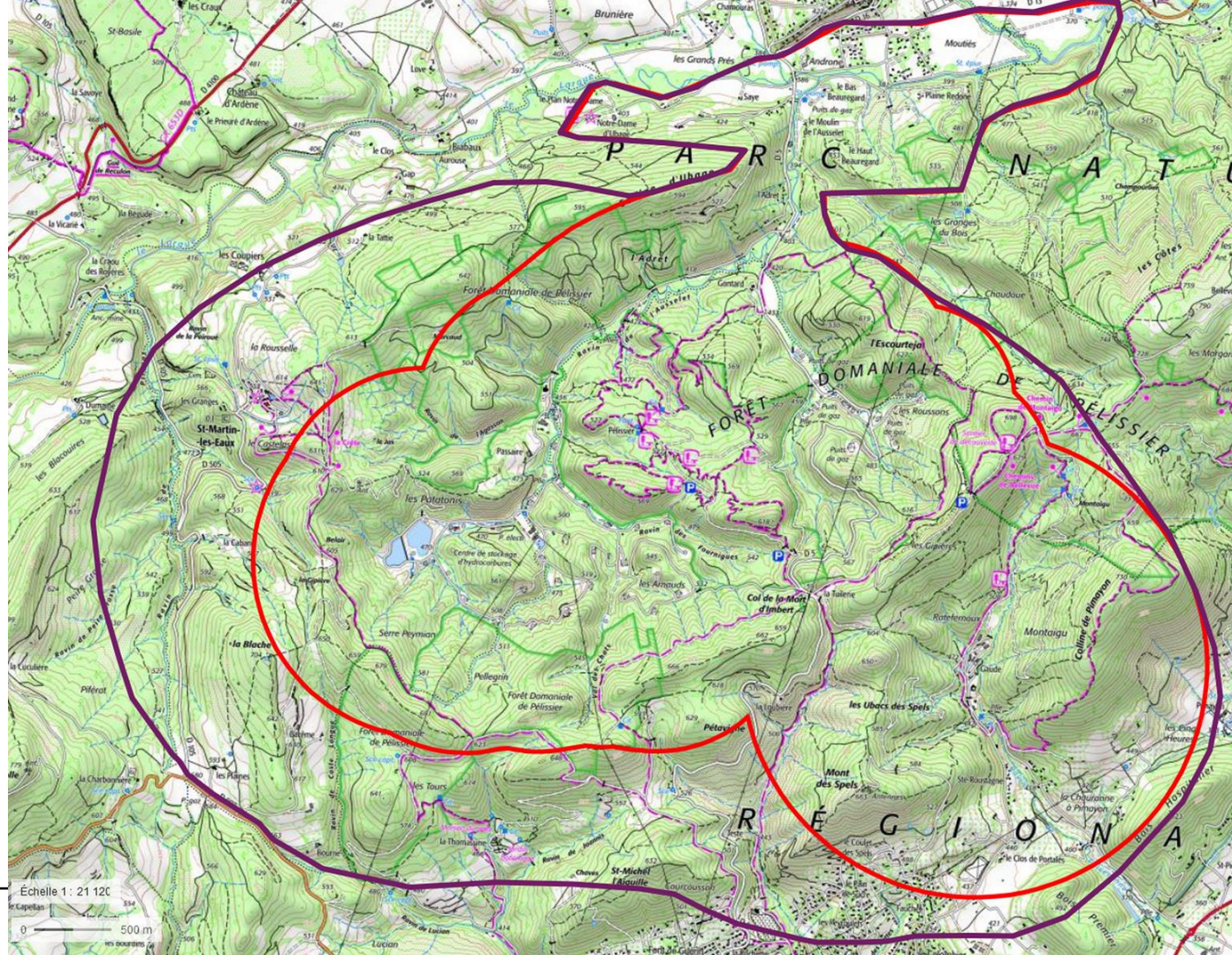
Mise à jour du plan particulier d'intervention (PPI)

Réduction du périmètre PPI

.Estimations des enjeux - population

| Commune | Pop – 2014 | Pop – 2023 |
|-----------------------|------------|------------|
| Saint-Maime | 0 | 0 |
| Saint-Martin-les-Eaux | 98 | 19 |
| Dauphin | 233 | 226 |
| Manosque | 729 | 264 |
| TOTAL | 1060 | 509 |

Carte :



2. L'exercice PPI 2023



L'exercice PPI 2023

Objectifs principaux

- .Faire connaître aux parties prenantes les sites et leurs risques ;
- .Faire connaître aux parties prenantes le PPI et ses dispositions.

Objectifs secondaires

- .S'entraîner à mettre en œuvre le bouclage routier ;
- .S'entraîner à alerter/communiquer entre intervenants ;
- .Éventuellement, mettre en œuvre FR Alert (à préciser).

Pas de participation du public.

L'exercice PPI 2023

Méthodologie

- Groupe de travail animation, avec un délégué pour chaque acteur jouant l'exercice.
- Deux rencontres en octobre pour fixer :
 - le cadre,
 - les phénomènes en jeu,
 - le scénario,
 - les grilles d'évaluation ;
- Date d'exercice : 07/11/2023